



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP

Section – Génie Industriel

Option – Matériaux souples

Session 2024

**Rapport de jury présenté par : Nathalie BIZEL-BIZELLOT
Présidente du jury**

Sommaire

Avant-propos	3
Résultats statistiques	5
Éléments de correction de l'épreuve écrite disciplinaire	6
Commentaires du jury pour l'épreuve écrite disciplinaire	13
Éléments de correction de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée	15
Commentaires du jury pour l'épreuve écrite disciplinaire	19
Commentaires du jury pour l'épreuve de leçon	22
Commentaires du jury pour l'épreuve d'entretien	23
Exemples de sujets de l'épreuve de leçon	24

Avant-propos

Pour la session 2024, 51 candidats, sur les 75 inscrits, étaient présents aux deux épreuves d'admissibilité. Pour autant, l'ensemble des 10 postes proposés au concours a été pourvu ainsi qu'un poste en liste complémentaire. Parmi les lauréats, on dénombre une candidate en option maroquinerie.

Si ce rapport de jury se place dans la continuité de ceux des sessions précédentes, il convient d'attirer l'attention des futurs candidats sur la durée des deux épreuves d'admissibilité, qui a évolué à 5h, et leur nouvelle dénomination depuis la session 2022.

Pour la troisième année, l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier a, quant à elle, laissé la place à l'épreuve « Entretien avec un jury » qui a pour objectif d'évaluer la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle vise également à apprécier la capacité des candidats à transmettre et faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité.

J'invite les candidats et leurs formateurs à lire ce rapport avec la plus grande attention afin de bien cerner les attendus et appréhender les compétences qui sont évaluées au fil du questionnement.

Pour les deux épreuves écrites, on observe, de manière récurrente, des difficultés importantes liées à une exploitation insuffisante des documents techniques doublée d'une maîtrise aléatoire des outils mathématiques élémentaires. Une préparation rigoureuse à ces deux épreuves est nécessaire. Imaginer et concevoir une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne saurait s'improviser.

Pour conclure cet avant-propos, j'invite vivement les candidats au CAPLP génie industriel option matériaux souples à se saisir des recommandations formulées dans ce rapport.

Nathalie BIZEL-BIZELLOT
Présidente du jury

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Fernand Renaudeau de Cholet du 11 juin au 14 juin 2024 dans de très bonnes conditions.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements au proviseur de l'établissement et au directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Résultats statistiques

Inscrits	Nombre de postes	Présents à la 1 ^{re} épreuve d'admissibilité	Présents à la 2 ^e épreuve d'admissibilité	Admissibles	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis
75*	10	51**	51**	22***	22***	10**** + 1 en liste complémentaire

* : dont 6 candidats en maroquinerie, 0 en chaussure, 1 en podo-orthèse, 3 en prothèse-orthèse

** : dont 6 candidats en maroquinerie

*** : dont 2 candidats en maroquinerie

**** : dont 1 candidat en maroquinerie

Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	61,9/80 15,475/20
Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	46,24/80 11,56/20
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	190,9/240 15,90/20
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	143,4/240 11,95/20

Épreuve écrite disciplinaire

Éléments de correction

1. Présentation du sujet

Une entreprise leader sur le marché du sport, développe trois activités :

- la conception de produits techniques ;
- la mise à disposition de services innovants ;
- la commercialisation en ligne et en magasins de ses produits.

Pour la première partie, l'étude porte sur une toile de tente et son sac de transport.

Pour la deuxième partie, l'étude porte sur une chaussure de randonnée fabriquée en France.



Le sujet comporte 5 parties :

Toile de tente et sac de transport :

Partie 1 : éco-conception des produits

- Synthèse :
 - o de l'impact du secteur mode sur l'environnement,
 - o les enjeux et intérêts d'éco concevoir les produits mode.

Partie 2 : étude et choix des matériaux :

- changement de matière pour le dessus de toile,
- choix d'une bande d'étanchéité des coutures et paramètres de la machine à étancher.

Partie 3 : étude de la confectionnabilité du sac de transport :

- choix de fournitures pour un système de portage mains libres,
- proposition de solutions technologiques pour la sangle et des poches pour les accessoires.

Chaussure de randonnée :

Partie 4 : étude des coûts et vérification des délais de production :

- calcul des coûts pour une paire de chaussures,
- calcul des besoins pour la production,
- vérification des stocks,
- planning prévisionnel,
- vérification charge/capacité.

Partie 5 : synthèse de l'étude menée et propositions d'amélioration

1^{ère} partie : LA TENTE DE CAMPING T3000 et son sac de rangement :

1.1 L'entreprise développe l'écoconception de ses produits :

À partir de l'**annexe 1** constituée d'extraits de sites internet et de connaissances personnelles, synthétiser en une vingtaine de lignes sur feuille de copie :

- l'impact du secteur mode sur l'environnement ;
- les enjeux et intérêts d'éco concevoir les produits modes.

Le secteur du textile a un très fort impact environnemental. Le secteur produit l'équivalent de 1.3 milliard de tonnes de gaz à effet de serre. Par son activité (culture, fabrication de fibres, fils, tissus, vêtements) le secteur participe au dérèglement climatique et à l'appauvrissement de la biodiversité. La prise de conscience d'une partie des consommateurs pousse les entreprises à concevoir, produire et vendre des produits moins consommateurs de ressources. Les enjeux de l'éco conception sont de réduire l'impact des produits sur l'environnement en réduisant la consommation de l'eau, l'utilisation des pesticides, des produits chimiques à tous les stades de la vie du produit. Les enjeux sont également d'étudier l'impact du produit lors de l'utilisation du produit mais également lors de sa fin de vie.

Les limites et difficultés :

- *Le cycle de vie d'un produit textile est long et complexe et engage une multitude d'acteurs dans plusieurs pays ceci freine et complexifie la valorisation des impacts.*
- *Les matières utilisées sont très différentes et n'ont pas les mêmes propriétés (matières naturelles, matières artificielles) par conséquent les impacts seront différents sur l'environnement. Il sera alors compliqué d'évaluer lequel est le plus performant.*
- *Le propre de la mode était d'être éphémère, entraînant une surproduction et sur consommation de produits. Les consommateurs et les entreprises devront faire évoluer leur pratique.*
- *Le greenwashing (art du marketing à mettre en avant un argument écologique souvent mineur sur un produit tout en omettant de préciser l'ensemble de l'impact du produit).*

2.1 La toile de tente actuelle est en polyester réf. 72098. En prenant en compte les caractéristiques attendues pour le dessus de toile, proposer une ou plusieurs références pouvant convenir pour la toile de tente. Argumenter la réponse sur feuille de copie.

La durabilité du produit est un axe d'amélioration pour l'éco-conception du produit.

Consulter les annexes 2 et 3.

Le matériau utilisé le polyester ref 72098 possède beaucoup de caractéristiques adaptées pour la toile de tente.

- *Le polyester est résistant à la traction et à la déchirure.
L'enduction PU lui donne une bonne imperméabilité conforme au cahier des charges.
Cependant à l'usage l'enduction Pu se détériore en raison de l'exposition au soleil et au pliage de la toile, ceci aura une incidence sur l'imperméabilisation de la toile de tente.
Comme la mesure de la colonne d'eau correspond juste à la valeur du cahier des charges il serait préférable pour garantir l'imperméabilité de la toile de prendre un matériau qui a des performances beaucoup plus élevées que ce qui est demandé dans le cahier des charges, ceci augmentera la durée de vie du produit en bon état.*
- *La référence 70773 en Nylon avec un tissage Ripstop avec une enduction silicone pourrait remplacer le matériau d'origine.
Le test de résistance à la colonne d'eau est plus performant 3500 mm au lieu de 2000, la résistance à la traction et à la déchirure est meilleure que pour la matière utilisée actuellement, de plus le prix est très compétitif, 7,90 € le ml.
le nylon a aussi pour caractéristique de se déformer un peu plus que le polyester lorsqu'il est mouillé
Il est par contre un peu plus lourd que le polyester. La toile de tente étant proposé en version 2 places cette caractéristique ne doit pas avoir une incidence trop importante sur la qualité du produit. Si on estime une surface de 4 m² environ pour une tente le changement de référence entrainera une augmentation de 40 g.*

L'étanchéité des coutures est un point à améliorer.

La machine ARDMEL permet d'étanchéifier les coutures grâce à des bandes fournies par FRAMISITALIA, voir les annexes 4 et 5.

2.2 Choisir la bande la plus adaptée en justifiant la réponse sur feuille de copie (voir caractéristiques par rapport à la durabilité).

Le choix de la bande d'étanchéité est NEVADA en 2 mm : c'est la plus performante pour ce type de produit, et surtout, la seule qui permet de conserver l'étanchéité du produit à la pluie. Elle est résistante aux températures élevées et munies de 3 couches.

2.3 Une couture étanchéifiée a été soumise au test de la colonne d'eau. Quelques gouttes se sont infiltrées sous la bande d'étanchéification et à partir de 1200 mm, l'eau traverse partiellement. Expliquer les causes possibles de ce défaut sur feuille de copie.

Trois paramètres sont réglables sur la machine Ardmel :

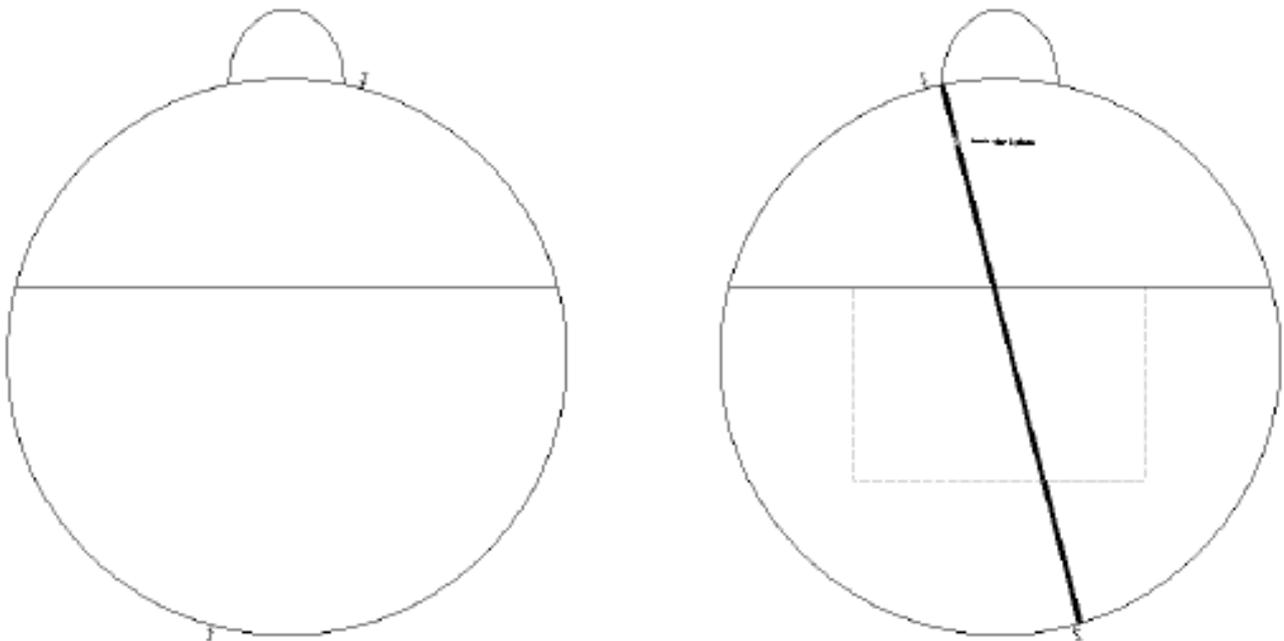
- le temps ;
- la pression ;
- la vitesse de déplacement.

En faisant varier l'un ou l'autre de ces critères, on peut modifier le résultat. La matière doit être sans défaut.

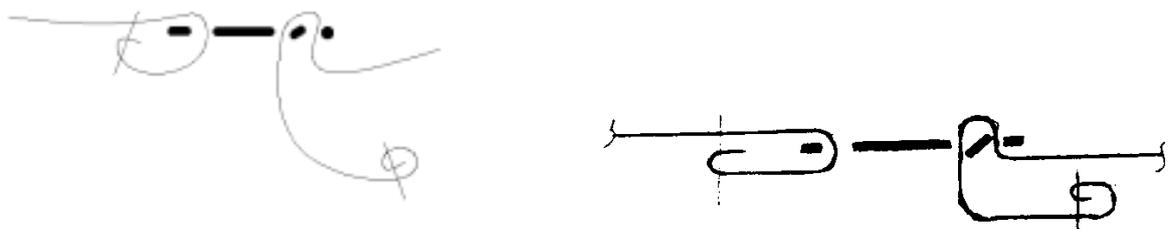
3.1 Choisir la boucle et la sangle les plus adaptées aux contraintes du produit à l'aide de la banque de données en annexe 6. Justifier sur feuille de copie.

- Choix de la boucle facilement détachable au meilleur prix : boucle clips 2 pièces (4ème colonne sur les 5) qui permet le réglage de la longueur de la sangle. À utiliser en largeur 20 mm avec la sangle de 20 mm très souple qui ne gênera pas l'utilisateur.
- Choix de la dernière boucle curseur de 25 mm avec connecteur magnétique avec la sangle beige en 25 mm = confort au porter, facilité d'utilisation avec l'aimant mais poids et prix supérieurs.

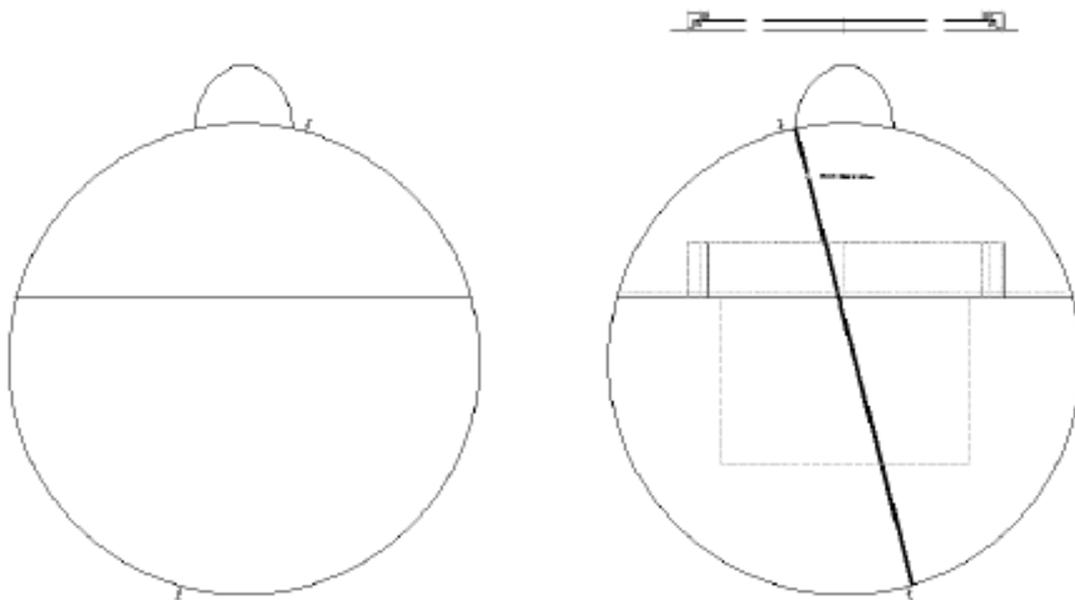
3.2 Sur recto du DR1 : SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE LA SANGLE. Marquer l'emplacement de la boucle et de la sangle en fonction des contraintes produit sur la vue arrière.



3.3 Sur verso du DR1, dessiner sous forme d'un schéma technique le passage de la sangle dans la boucle choisie et le réglage de cette sangle.



3.4 Sur recto du DR1 proposer l'emplacement de deux poches intérieures de rangement pour les cinq piquets d'ancrage et la ficelle utile au montage de la tente.



Il s'agit d'une proposition – D'autres sont possibles.

2^{ème} partie : LA CHAUSSURE DE RANDONNÉE :

4.1 Calculer le coût des matières et fournitures pour une paire de chaussures KNIT sur DR2.

Rp	Désignations	Quantité/p aire	Renseignements	Coût unitaire	Coût/paire	Besoin pour la série
1	Tige tricotée avec renfort	2	30.80 €/paire	30,80 €	30,80 €	3000
2	Doublure arrière	0.03 m ²	22.5 €/m ²	22,5 €	0,675 €	45 m ²
3	Mousse de confort arrière	0.01 m ²	25 €/m ²	25 €	0,25 €	15 m ²
4	1ère de montage	0.06 m ²	15 €/m ²	15 €	0,9 €	90 m ²
5	Semelle	2	18.95 €/paire	18,95 €	18,95 €	3000
6	Galon tirette 12 mm	0.08 m	128 € rouleau de 50 m	2,56 €	0,205 €	120 m
7	Galon 5 mm	0.18 m	105 € rouleau de 50 m	2,1 €	0,378 €	270 m
8	Lacets	1.10 m	2.90 € /m	2,90 €	3,19 €	1650 m
9	Bloqueur	2	0.45 €/ pièce	0,45 €	0,9 €	3000
10	Œillet	2	31.25 €/1000 pièces	0,03125 €	0,0625 €	3000
Total :					56,31 €	84465 € pour 1500 paires

4.2 Calculer les besoins en matières premières et fournitures pour fabriquer la série sur DR2

4.3 Vérifier si les stocks de doublure et 1ère de montage sont suffisants pour cette série et justifier la réponse par le calcul sur feuille de copie.

Reste en stock : Doublure un rouleau de 30 m laize utile : 135 cm.
 Première de montage : 25 plaques de 1 m x 1.4 m.

Remarque : le taux de perte est intégré dans la surface allouée.

Matières premières et fournitures	Stock	Besoin	Commentaire pour la série
Doublure	$30\text{ m} - \text{Laize utile } 135\text{ cm} = 40,5\text{ m}^2$	45 m^2	$\text{Manque } 45 - 40,5 = 4,5\text{ m}^2 \text{ soit environ } 3,4\text{ m}$
Première de montage	$25\text{ plaques de } 1\text{ m} \times 1,4\text{ m} = 35\text{ m}^2$	90 m^2	$\text{Manque } 90 - 35 = 55\text{ m}^2 \text{ soit environ } 40\text{ plaques}$

4.4 Pour le tricotage des tiges, le planning prévisionnel prévoit 2 semaines de tricotage. Le service ordonnancement veut s'assurer que la capacité de l'entreprise est suffisante pour livrer dans les délais. Justifier la réponse.

Caractéristiques du sous-traitant tricoteur :

- *Le temps de travail journalier est de 8h45 min sur 4 jours soit 35 h/semaine.*
- *L'entreprise met à disposition 6 machines à tricoter :*
 - *2 machines CMS 330HP simple (tricote 1 tige à la fois)*
 - *4 machines CMS 330HP TT (tricote 2 tiges en même temps)*
- *On compte 10% de perte de temps pour les réglages et aléas pour chaque machine à tricoter.*
- *Le temps de tricotage d'une tige sur CMS 330HP est de 13 min.*
- *Le temps de tricotage pour 2 tiges sur CMS 330HP TT est de 14 min.*

Une journée de travail = 8h45 soit 525 minutes sur 4 jours ou 31500 secondes.

Pour les 2 machines CMS 330HP simple :

- *13 min + 10% de perte = $13 \times 1,10 = 14,3\text{ min}$ pour une tige ou 858 secondes*

- Production journalière = $525/14,3 = 36,71$ tiges soit 73,42 tiges pour les 2 machines. Nous retiendrons donc une production journalière de 73 tiges.

Pour les 4 machines CMS330HP TT :

- $14 \text{ min} + 10\% \text{ de perte} = 14 \times 1,10 = 15,4 \text{ min}$ pour 2 tiges ou 924 secondes.
- Production journalière = $525/15,4 = 34,09$ paires de tiges soit 136,36 paires de tiges soit 272,72 tiges pour les 4 machines. Nous retiendrons donc une production journalière de 272 tiges.

$73 + 272 = 345$ tiges par jour.

$3000/345 = 8,69$ jours de production.

4.5 Analyser les résultats, proposer si besoin des solutions permettant de répondre à la demande.

La commande ne pourra pas être honorée en 2 semaines soit 8 jours car la production ne sera que de $345 \times 8 = 2760$ tiges. Il manque donc 240 tiges.

Propositions de solutions :

- Prévoir la location ou l'achat d'une machine à tricoter supplémentaire (Une CMS330HP TT permettrait de palier).
- Proposer des heures supplémentaires aux opérateurs afin d'augmenter la production de 30 tiges par jour. Une augmentation de 45 minutes journalière permettrait de palier.

L'assemblage et le montage sont réalisés dans l'entreprise MILAL. L'entreprise dispose de 5 jours et peut mettre à disposition un groupe de 8 personnes pour respecter les délais

4.6 Vérifier si le nombre personnes à affecter dans le groupe pour fabriquer cette commande dans les délais est suffisant.

- Temps alloué à la paire : 8.75 min.
- Temps de travail journalier : 420 min.
- Rendement estimé : 90%.

Répondre sur feuille de copie.

Capacité pour 1 personnes/jour = $420 \times 0,9 = 378 \text{ min}$.

Capacité pour 1 personne sur 5 jours = $378 \times 5 = 1890 \text{ min}$.

Charge de travail pour l'atelier = $1500 \times 8.75 = 13125 \text{ min}$.

Charge/capacité = $13125/1890 = 6,9$ soit 7 personnes sont nécessaires pour réaliser la production.

5.1 : Au cours de cette étude l'entreprise s'est questionnée sur :

- le changement ou non de matière pour le dessus de la toile de tente ;
- l'amélioration de l'étanchéité des coutures ;
- l'amélioration de l'utilisation pour le consommateur ;
- pour la chaussure son objectif est de diminuer son impact carbone en réduisant les transports.

Présenter les points d'amélioration envisageables sur les 2 produits présentés.

L'ensemble des changements étudiés permet à l'entreprise de répondre à deux enjeux forts de sa politique commerciale :

- Le changement de matière pour la tente => durabilité du produit (réflexion sur le cycle de vie du produit) afin de diminuer la consommation.
- L'amélioration de l'étanchéité des coutures et l'amélioration de l'utilisation avec la pose de la sangle => satisfaction client.
- Diminuer l'empreinte carbone en réduisant les transports => démarche éco-responsable (point de départ d'une démarche d'amélioration vers le développement de l'éco-conception).

Commentaires du jury

2. Analyse globale des résultats

D'une manière générale, un certain nombre de candidats n'a pas suffisamment analysé le cahier des charges ou de façon partielle et le contexte industriel afin d'argumenter les réponses apportées. Certains candidats ont sans doute mal géré le temps de l'épreuve en consacrant beaucoup de temps sur les deux premières parties ne permettant pas de traiter la synthèse de l'étude ou de façon très partielle.

L'argumentation est parfois pauvre.

Les notions de base de dessin technique ne sont que rarement maîtrisées par les candidats.

Certains raisonnements en gestion de production ne correspondent pas à une démarche d'entreprise industrielle.

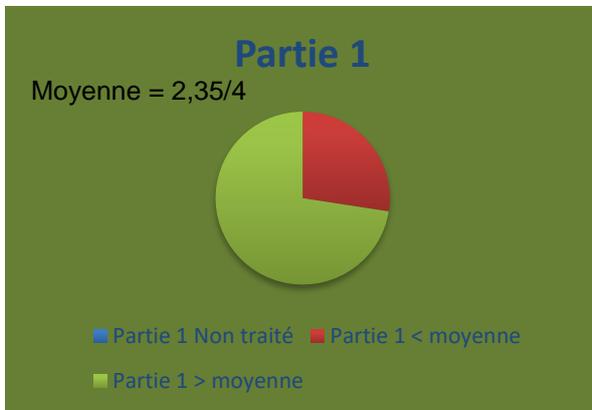
La synthèse reste la partie la plus complexe pour les candidats qui ne sont que rarement parvenus à la traiter.

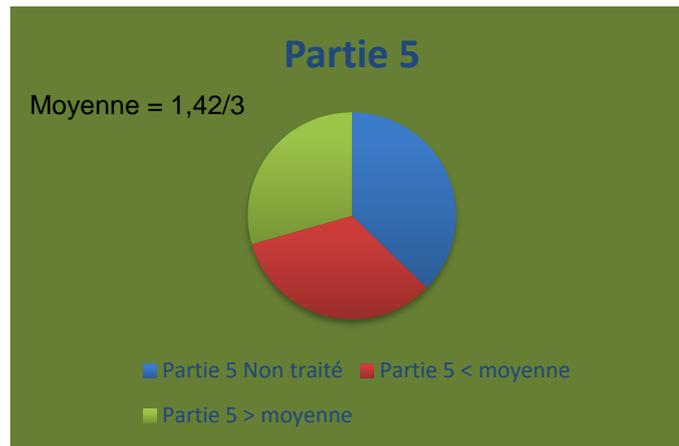
D'importants écarts de qualité rédactionnelle ainsi que le faible niveau orthographique sont à noter.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Environ 30% des candidats n'ont pas traité les questions portant sur les solutions technologiques, ainsi que le planning prévisionnel et la synthèse de l'étude.

Plus de 40% des candidats n'ont pas traité les questions portant sur le calcul des besoins pour la production et les propositions d'amélioration dans la démarche de l'entreprise.





Au regard des principales difficultés rencontrées par les candidats, le jury conseille de :

- lire avec attention le sujet dans son ensemble pour appréhender les attendus ;
- gérer son temps afin de ne négliger aucune partie ;
- maîtriser la terminologie de la discipline et les normes de dessin technique ;
- maîtriser les outils mathématiques « de base » : calcul de pourcentage, de surface, conversion d'unités de temps, proportionnalité,... ;
- porter une attention pertinente à la cohérence des résultats ;
- maîtriser les notions de gestion de la production en lien avec la spécialité ;
- rédiger une synthèse argumentée ;
- soigner la présentation de la copie.

4. Conclusion

Le jury conseille aux candidats de s'appuyer sur les données du sujet pour présenter des réponses structurées, soignées, en mobilisant une démarche d'analyse et de synthèse.

Le jury invite vivement les futurs candidats à se préparer en étudiant l'ensemble des rapports de jurys publiés.

5. Résultats

51 candidats ont été évalués pour cette épreuve.

La moyenne des notes obtenues est de 9,9/20 avec un écart-type de 3,07.

La meilleure note obtenue est de 14,5/20.

La note la plus basse de 3,25/20.

« Épreuve écrite disciplinaire appliquée »

Éléments de correction

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de proposer une séquence pédagogique ainsi que les documents techniques et pédagogiques à partir de l'analyse et de l'exploitation d'un dossier technique et de ressources pédagogiques.

Les documents mis à disposition du ou de la candidat(e) sont définis ci-dessous.

- Le dossier technique comporte :
 - DT1 - Fiche produit extrait de Spad de ville ;
 - DT2 - Fiche technique FULAP ;
 - DT3 - Le drapéomètre ;
 - DT4 - Le spray test ;
 - DT5 - La masse surfacique textile.

- Le dossier pédagogique comporte :
 - DP1 - Plan de la salle « Laboratoire » ;
 - DP2 - Emploi du temps classe de première ;
 - DP3 - Extrait référentiel du baccalauréat professionnel métiers de la mode-vêtements ;
 - DP4 - Fiche pédagogique de la séquence ;
 - DP5 - Extrait du référentiel de certification ;
 - DP6 - Extrait du référentiel de certification « sous-épreuve E31 » ;
 - DP7 - Copies d'élèves ;
 - DP8 - Extrait de programme de mathématiques ;
 - DP9 - La co-intervention ;
 - DP10 - Modalités d'animation en co-intervention ;
 - DP 11 Fiche préparatoire d'une séance en co-intervention ;
 - DP 12 Extrait du cadre réglementaire de formation en entreprise ;
 - DP13 Calendrier d'alternance.

- Le dossier réponse comporte :
 - DR1 - Fiche pédagogique de la séance ;
 - DR2 - Fiche d'évaluation ;

Les documents réponses sont à compléter et à remettre avec la copie.

2. Contexte pédagogique

Le sujet proposé a pour objectif principal la construction d'une séquence et séance pédagogiques s'adressant à des élèves d'une classe de première baccalauréat professionnel des métiers de la mode – vêtements composée de 24 élèves. Cette séquence vise à l'acquisition de la compétence :

C3 : Préparer et industrialiser le produit

C3.2 - S'assurer de la conformité des matériaux

- C3.21 Vérifier la conformité des matériaux
- C3.22 Utiliser le matériel de contrôle

- C3.23 Interpréter les résultats

Les heures dédiées à l'enseignement professionnel sont dispensées en deux groupes à effectif réduit. L'espace pédagogique est composé de deux zones, d'un laboratoire avec zone de lancement et d'un atelier de confection situé à proximité. L'emploi du temps des élèves comporte plusieurs blocs horaires d'enseignement professionnel.

Le choix didactique opéré par l'équipe disciplinaire est d'articuler les séquences pédagogiques autour d'un même support technique.

Deux séquences positionnées successivement dans la progression pédagogique s'appuient sur la cape de pluie FULAP. Il s'agit de :

- la séquence intitulée « Laboratoire » visant l'acquisition de la compétence C3.2 - S'assurer de la conformité des matériaux ;
- la séquence intitulée « Réalisation » visant l'acquisition de la compétence C4.1 - Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré-série.

Le sujet comporte 4 parties dans un contexte pédagogique d'élèves de première bac pro MMV, ayant pour support d'étude une cape de pluie.

Partie 1 : préparer une séquence et séance pédagogique « laboratoire », justifier son positionnement en classe de première, et proposer le développement une séance.

La cohérence de l'organisation de la proposition, le détail des modalités envisagées, les activités élèves sont attendus.

La séance proposée est située, le cartouche est complété.

Le déroulement décrit les phases et leur durée, les objectifs successifs, le rôle de l'enseignant et les activités élèves sont cohérents au regard de la séquence.

Partie 2 : évaluer les élèves, identifier pour les objectifs proposés les niveaux d'acquisition des critères d'évaluation.

Toutes les séances sont envisagées, les critères proposés sont pertinents au regard de des objectifs décrits, les deux parties sont cohérentes.

Les indicateurs de performance sont en adéquation, et déclinés en 3 niveaux d'acquisition.

La séquence est située en classe de première bac pro car le laboratoire est évalué lors de l'épreuve E31.

Partie 3 : préparer une co-intervention et sa mise en situation en mathématiques

Les ressources copiées d'élèves sont appréhendées et permettent de relier les corrections du professeur pour cibler les erreurs de calcul. La proposition pédagogique conjointe avec le professeur de mathématiques devait permettre de définir des objectifs à viser et l'argumentation cohérente.

Le déroulement proposé décrit les phases et précise le rôle du professeur et l'activité de l'élève.

Partie 4 : argumenter la mixité de public, s'appuyer et analyser des données, proposer des éléments de suivi individualisé.

En s'appuyant sur la ressource du cadre réglementaire, la proportion du nombre d'heure est vérifiée, l'argumentation est pertinente.

La proposition de lissage du différentiel entre l'emploi du temps des élèves sous statut scolaire et les apprentis est pertinente, cohérente, à moyen constant.

Les propositions de l'individualisation du suivi de l'élève sont argumentées, cohérentes et en nombre suffisant.

1. Commentaires du jury.

L'épreuve a été relativement réussie pour la majorité des candidats qui ont bien analysé les parties une et deux. En revanche, la partie trois a été moins bien comprise, et la partie quatre a été abordée par peu d'entre eux.

Aussi, le jury regrette que :

- certains candidats ne s'appuient pas sur les ressources pour argumenter ;
- la qualité du langage et le soin de rédaction sont trop souvent négligés ;
- la confusion compétences et savoirs est relativement fréquente ;
- certains candidats confondent argumentation et paraphrase ;
- une proposition pédagogique pertinente repose sur la sélection de certaines compétences et de certains savoirs d'une tâche, et non l'accumulation de toute la liste.

2. Conseils aux candidats.

Les candidats doivent rédiger sur copie libre, ils sont priés de structurer et de rédiger de façon concise les réponses.

Le jury constate que certains candidats ont éprouvé des difficultés à traiter le sujet et à organiser objectivement leurs réponses et conseille de prendre en considération les informations ci-dessous.

- de s'appuyer sur le contexte professionnel du sujet et de proposer des activités en lien avec le support technique ;
- de justifier la séquence dans la progression annuelle ;
- de formuler de façon simple et clair la mise en situation et la problématique en s'appuyant sur le métier ;
- de connaître la différence entre les objectifs et les compétences à traiter, ainsi que la différence entre les prérequis et les objectifs à atteindre ;
- de s'assurer que les activités proposées permettent d'atteindre la (les) compétence(s) visée(s) et qu'elles soient adaptées au niveau du public ;
- de prendre en compte les dispositifs existants de la voie professionnelle dans les propositions ;
- de préciser et justifier les modalités d'évaluation (type d'évaluation, modalité de mise en œuvre, etc).

3. Résultats

51 copies ont été évaluées lors de cette épreuve.

La moyenne des notes obtenues est de 11,26/20.

La meilleure note obtenue est de 17,12/20.

La plus basse note obtenue est de 1/20.

Épreuves d'admission

Épreuve de leçon

L'analyse du sujet

Le jury constate que la majorité des candidats s'est approprié la problématique qui leur était proposée, ce qui leur a permis de traiter correctement le sujet. Le jury recommande aux candidats de prendre le temps nécessaire pour une bonne appropriation du sujet.

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section et option du concours. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques. L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury. L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements professionnels pour un niveau donné.

Dans la première partie, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique, l'utilisation des logiciels professionnels, la mise en œuvre de la coupe et du montage du prototype ainsi que l'analyse critique que les candidats portent sur leur travail. Ils sont également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, les candidats préparent une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé et le niveau de formation imposé.

L'épreuve se termine par un exposé durant lequel les candidats développent le lien qu'ils font entre les activités pratiques et la proposition pédagogique, puis ils présentent la séquence et développent une séance. À la fin de cette présentation, un entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes des candidats à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances des candidats sur les contenus d'enseignement, les stratégies pédagogiques, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe), ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

2. Analyse globale des résultats

Option Habillement

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant dans la partie pratique, que dans la présentation orale. D'une manière générale, le jury constate une difficulté de gestion du temps au cours des différentes phases de l'épreuve pour un certain nombre de candidats qui consacrent un temps trop important pour produire un patronnage industrialisé au détriment des autres activités demandées.

Les examinateurs notent qu'environ la moitié des candidats ont une très bonne maîtrise des logiciels de C.A.O. Par ailleurs, les examinateurs observent qu'environ 20 % des candidats ne maîtrisent pas les bases de la conception à plat. Les candidats, qui ont répondu aux objectifs du sujet, ont proposé une mise au point du produit en cohérence avec le cahier des charges.

Le jury constate que les candidats ont du mal à anticiper la préparation de leur séquence pédagogique. Le lien entre les activités pratiques menées et la production pédagogique demandée n'est pas correctement appréhendé. Certains candidats restent centrés sur le produit, occultant ainsi les dimensions pédagogiques et didactiques. Il est attendu que l'exploitation pédagogique repose sur le choix des objectifs et des compétences visées pour la séquence et les séances pour lesquelles le produit étudié constitue un support pertinent.

Recommandations pour l'option habillement :

Pour une bonne préparation des candidats à cette épreuve, les conseils du jury sont les suivants.

Les techniques de conception :

- Le jury recommande aux candidats de prendre le temps nécessaire pour une bonne appropriation du sujet afin d'en extraire les points essentiels.
- Maîtriser au moins les techniques de base de fabrication.

L'exploitation pédagogique :

- Le jury recommande aux candidats de prendre le temps pour structurer les propos.
- Maîtriser l'utilisation du référentiel.

Pour la session prochaine, l'épreuve de leçon sera construite sur la base du référentiel métiers de la couture et de la confection.

Option Maroquinerie

L'analyse du sujet

Le jury constate que les candidats se sont appropriés la problématique proposée, ce qui leur a permis de traiter le sujet dans de bonnes conditions, cependant certains points de la demande du cahier des charges ont été omis ce qui implique une lecture pas suffisamment approfondie du sujet et/ou d'un manque de connaissances techniques.

Les examinateurs notent que la lecture du patron-plan où les lignes composant les sous-ensembles du modèle ont été correctement identifiées.

Les candidats présents lors de l'épreuve venant de divers milieux, le jury a constaté que certains ne maîtrisaient pas, ou suffisamment pas, le métier. Certains termes ou processus techniques ne sont pas connus aussi que la connaissance de certains matériaux employés dans la conception.

Le jury a aussi constaté que la préparation des éléments n'est pas suffisamment pertinente au regard des finitions et des montages à effectuer.

Aussi certains matériels utilisés pour la préparation des matériaux n'étaient pas connus.

Recommandations pour l'option maroquinerie

Pour une bonne préparation des candidats à cette épreuve, les conseils du jury sont les suivants.

Les techniques de conception

- Le jury recommande aux candidats de prendre le temps nécessaire pour une bonne appropriation du sujet afin d'en extraire les points essentiels.
- Les étapes du travail à réaliser doivent être contrôlées et anticipées dès la conception en CFAO comme les processus de mise en volume (embu, pliage, pinces...).
- Maîtriser au moins un logiciel de conception de la spécialité et être capable de mettre en œuvre ses fonctionnalités avancées.

Les techniques de réalisation

- Les différentes techniques de montage ainsi que l'ensemble des solutions technologiques du métier de maroquinier doivent être totalement maîtrisées.
- Les candidats doivent être capable de réaliser l'ensemble des produits qui définissent le cœur de métier (sacs, portefeuilles, compagnons, pochettes...).
- Le placement doit être étudié avec les logiciels mis à disposition.
- Les candidats doivent être attentifs aux contraintes indiquées dans le sujet.
- Les candidats doivent démontrer leur maîtrise des techniques de réalisation, les gestes professionnels tant au poste de travail qu'au cours de l'utilisation des machines doivent être maîtrisés.
- Le choix des matériaux doit répondre à la problématique, les connaissances sur les matières d'œuvres employées dans le métier doivent être suffisamment maîtrisées.
- Les solutions techniques proposées par les candidats doivent être adaptées aux des différentes contraintes techniques liées à l'obtention d'un volume, l'assemblage des éléments, type de finition...
- L'argumentation du candidat doit être pertinente et formalisée dans un langage professionnel.

Épreuve d'entretien avec le jury

Définition de l'épreuve

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes au maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formations à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du services public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Partie 1 – Présentation et échanges avec le jury.

1.1 Présentation par le candidat - 5 minutes

1.2 Échange avec le jury - 10 minutes

Partie 2 – Mises en situation professionnelle - 2 x 10 minutes

Partie 1

Certains candidats ont préparé cette présentation de manière pertinente ce qui leur a permis de mettre en évidence leurs parcours et expériences, ainsi que leurs valeurs citoyennes à travers la présentation d'engagements associatifs. Certains candidats, en trop grand nombre, n'ont pas utilisé les cinq minutes à leur disposition.

Par ailleurs, la mise en perspective des parcours professionnels et la projection dans le métier d'enseignant restent trop souvent présentées de façon superficielle. Certains candidats peinent à justifier leurs motivations à devenir enseignant. Le jury recommande vivement aux candidats de s'entraîner cet exercice oral en respectant le temps imparti.

Partie 2

L'analyse des mises en situation a été satisfaisante dans l'ensemble. Le jury a constaté que les valeurs de la République sont relativement bien connues par la plupart des candidats. Cependant, les solutions et actions proposées restent, bien souvent, limitées en nombre et peu approfondies. Si la plupart des candidats propose des traitements immédiats des situations, mais n'envisage pas des projets ou solutions à moyen et long terme. Le jury a constaté que trop de candidats ont une connaissance superficielle du fonctionnement d'un établissement d'enseignement. Les différents acteurs des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) ne sont pas toujours identifiés précisément et lorsqu'ils le sont, leurs missions et statuts ne sont pas suffisamment appréhendés.

Au-delà de la connaissance des textes officiels, il s'agit pour le candidat de montrer comment il pourra faire vivre les valeurs de la République au sein des classes qui lui sont confiées et réagir de manière appropriée face à des situations complexes de vie scolaire ou d'enseignement.

Afin de se préparer efficacement, il est conseillé aux candidats de se rapprocher d'un lycée professionnel ou d'une section d'enseignement professionnel dans un lycée polyvalent, mais également de consulter le site EDUSCOL, sur lequel de nombreux outils et informations sont disponibles.

Aspect communication et savoir-être des candidats

Le jury a globalement apprécié le comportement des candidats qui ont fait preuve d'une véritable attention lors de la lecture des situations à étudier.

Le jury a été sensible au vocabulaire et terminologies utilisés par certains candidats pour apporter des réponses aux situations qui leurs étaient soumises. A contrario, le jury regrette les stratégies d'évitement de certains candidats visant à éluder ou se dérober au questionnement du jury.

Il n'est pas attendu des candidats une expression exagérément soutenue mais qu'ils s'expriment de manière concise avec une maîtrise de la langue française et l'utilisation du vocabulaire adapté. A contrario, il faut proscrire toute expression exagérément familière ou l'usage de formules toutes faites ou passe-partout.

L'objectif du jury est d'évaluer le comportement du candidat dans différentes situations. En retour, le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve de maîtrise et d'analyse en toutes circonstances.

EXEMPLES DE SUJETS POUR L'ÉPREUVE DE LEÇON

SESSION 2024

CONCOURS EXTERNE CAPLP / CAFEP

SECTION : GÉNIE INDUSTRIEL

OPTION : MAROQUINERIE

ÉPREUVE DE LEÇON

Objectif : préparer une exploitation pédagogique au niveau première baccalauréat professionnel.
Les compétences visées sont :

- C 1.3 : réaliser ou exploiter les gabarits.
- C 1.4 : réaliser le prototype d'un produit.
- C 3.1.3 : lister les points susceptibles d'être optimisés pour gagner en qualité, rapidité et facilité d'exécution.

DURÉE

TRAVAUX PRATIQUES – 4 heures
PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ – 1 heure

DURÉE DE L'EXPOSÉ – 30 minutes
DURÉE DE L'ENTRETIEN – 30 minutes

SESSION 2024

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section et option du concours. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury.

L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements professionnels pour un niveau donné ».

- C 1.3 : réaliser ou exploiter les gabarits.
- C 1.4 : réaliser le prototype d'un produit.
- C 3.1.3 : lister les points susceptibles d'être optimisés pour gagner en qualité, rapidité et facilité d'exécution.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques encadrées (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Durée de la présentation : **30 mn maximum**

Durée de l'entretien : **30 mn maximum**

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^{re} partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, les candidats doivent :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet et extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, leurs aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à leur mission de futur professeur.

1. PREMIÈRE PARTIE – TRAVAUX PRATIQUES D'INVESTIGATION (4 HEURES)

1.1. Mise en situation

Le responsable du bureau d'études souhaite transformer un produit de petite maroquinerie pour sa nouvelle collection. Une étude technique ainsi qu'une maquette de pré-prototypage seront réalisées afin de valider les choix retenus.



1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

- analyser le cahier des charges du nouveau produit ;
- à partir du cahier des charges, des patrons plans fournis et du dessin technique du compagnon, réaliser en CAO les gabarits nécessaires au montage des éléments du futur compagnon ;
- réaliser une partie du prototype du compagnon dans les matériaux proposés.

Votre maquette sera composée :

- d'une partie du corps dessus côté rabat avec le relief et le synderme
 - de la gorge
 - l'ensemble du sous-rabat
- rectifier les gabarits si nécessaire.

2. DEUXIEME PARTIE – PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ (1 HEURE)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

– élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous :

- C 1.3 : réaliser ou exploiter les gabarits.
- C 1.4 : réaliser le prototype d'un produit
- C 3.1.3 : lister les points susceptibles d'être optimisés pour gagner en qualité, rapidité et facilité d'exécution

– justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de seconde ;

- extraire une séance pédagogique et la développer ;
- définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. TROISIEME PARTIE – EXPOSÉ ET ENTRETIEN AVEC LE JURY (1 HEURE)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leur relation avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée. Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du cahier des charges du nouveau produit

Descriptif du produit initial

Le produit est un compagnon à double embus fermés.

Ses finitions sont de type sellier, sauf le haut des rehausses qui est rebordé sur les fonds de carte.

Sa fermeture se fait par le biais d'une pression placée sur le sous rabat le rendant ainsi invisible.

Il est composé de quatorze poches pour cartes en moire surmontées de rehausses en cuir sur la partie gauche et centrale.

Sur la partie gauche se place au bas des poches une vue pour un format carte de crédit, ainsi que deux visites sous le sous-ensemble poches cartes.

La partie centrale est composée d'une visite carte supplémentaire sur laquelle se placera la griffe de l'entreprise. Le sous ensemble sera assemblé sur sa gauche à la grande visite à l'aide d'une pique. La grande visite est ouverte de ses deux côtés.

Les cartes se positionnent à la verticale.



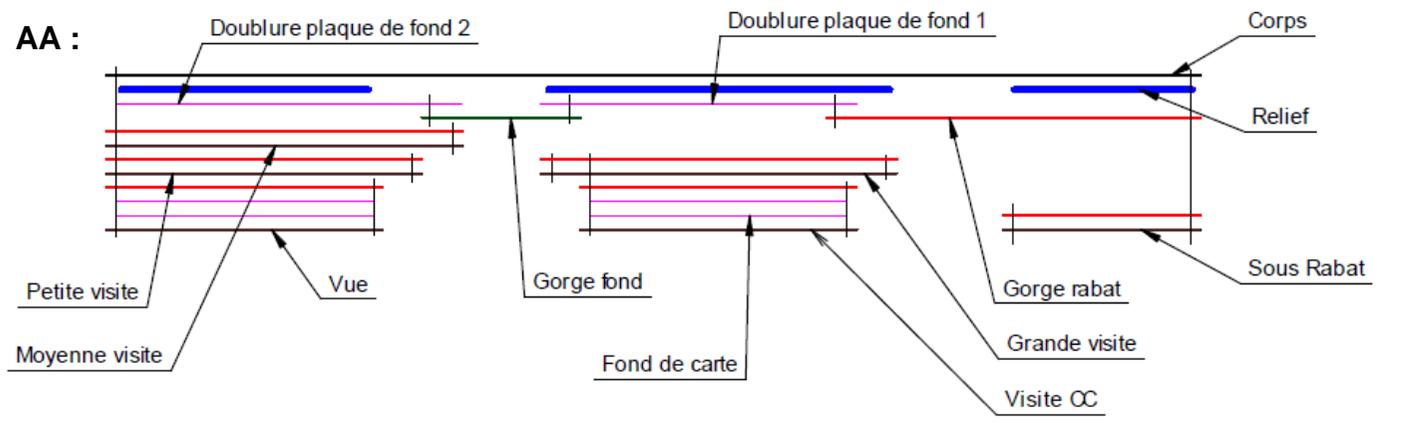
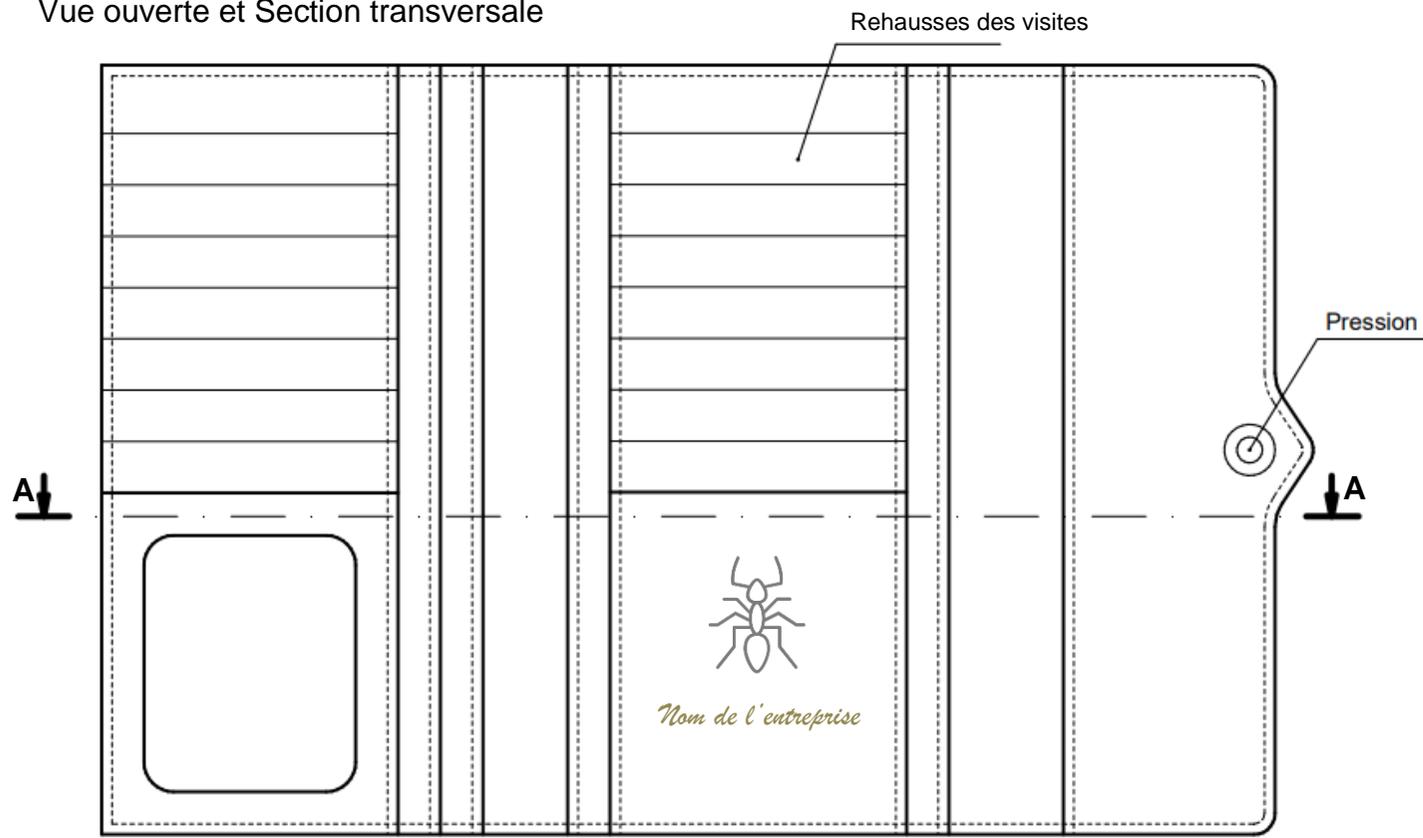
Modifications à apporter

- Une applique sur le rabat de même profil que l'ouverture
- En plus de la mousse, le sous-ensemble corps sera renforcé d'un salpa pour une meilleure tenue du produit.

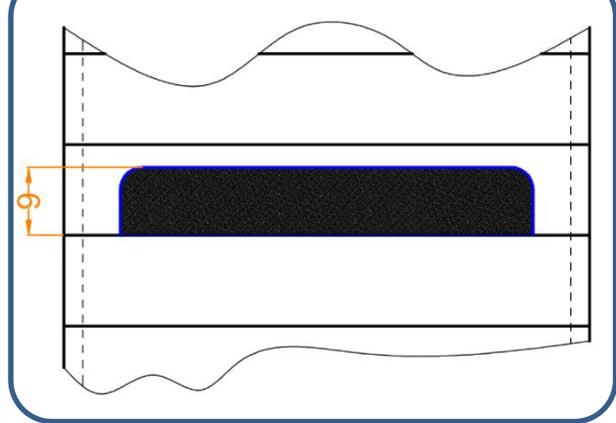
DESSUS	DOUBLURE	
Cuir	Cuir	Tissu
Chèvre grainée madras Épaisseur 1,2 mm 68 € le m ² Surface moyenne de la peau 0,51 m ²	Porc velours Épaisseur 0,6 mm 20 € le m ² Surface moyenne 1,3 m ²	Tissu moiré 40% viscose, 60% acétate 24,3 € le ml Largeur : 140 cm Poids 85 g/m ²
Renforts	Reliefs	
SYNDERME BRUT EXTRA TAN 3/10^{ème} 100 x 158 cm Surface Moyenne en m² 1,58 Prix du m² 6,43 € Prix moyen à l'unité 10,16 €	MOUSSE LATEX 1 mm AUTO-ADHÉSIVE. Coloris blanc en 150 cm 10,70 € le ml	
Indications utiles	Machine à coudre industrielle	
Découpe sur découpeur numérique.	Nombre de points/cm : 3,5 pts	
	Montage cuir : bâti canon Aiguille type LR90 Fil nylon 40	

Extraits du dossier technique

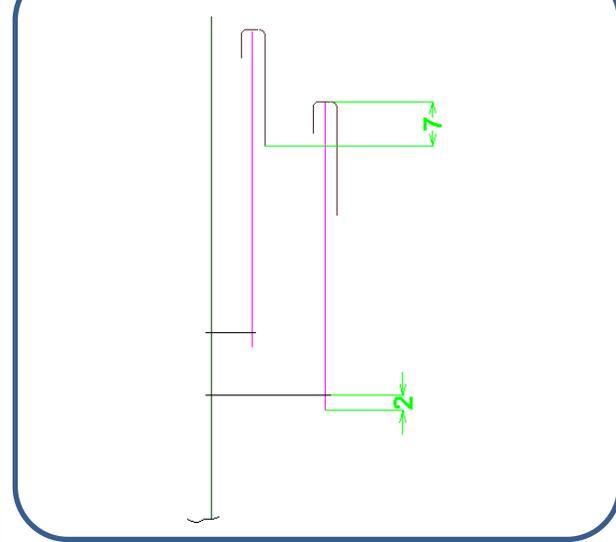
Vue ouverte et Section transversale



Hauteur de prise des cartes



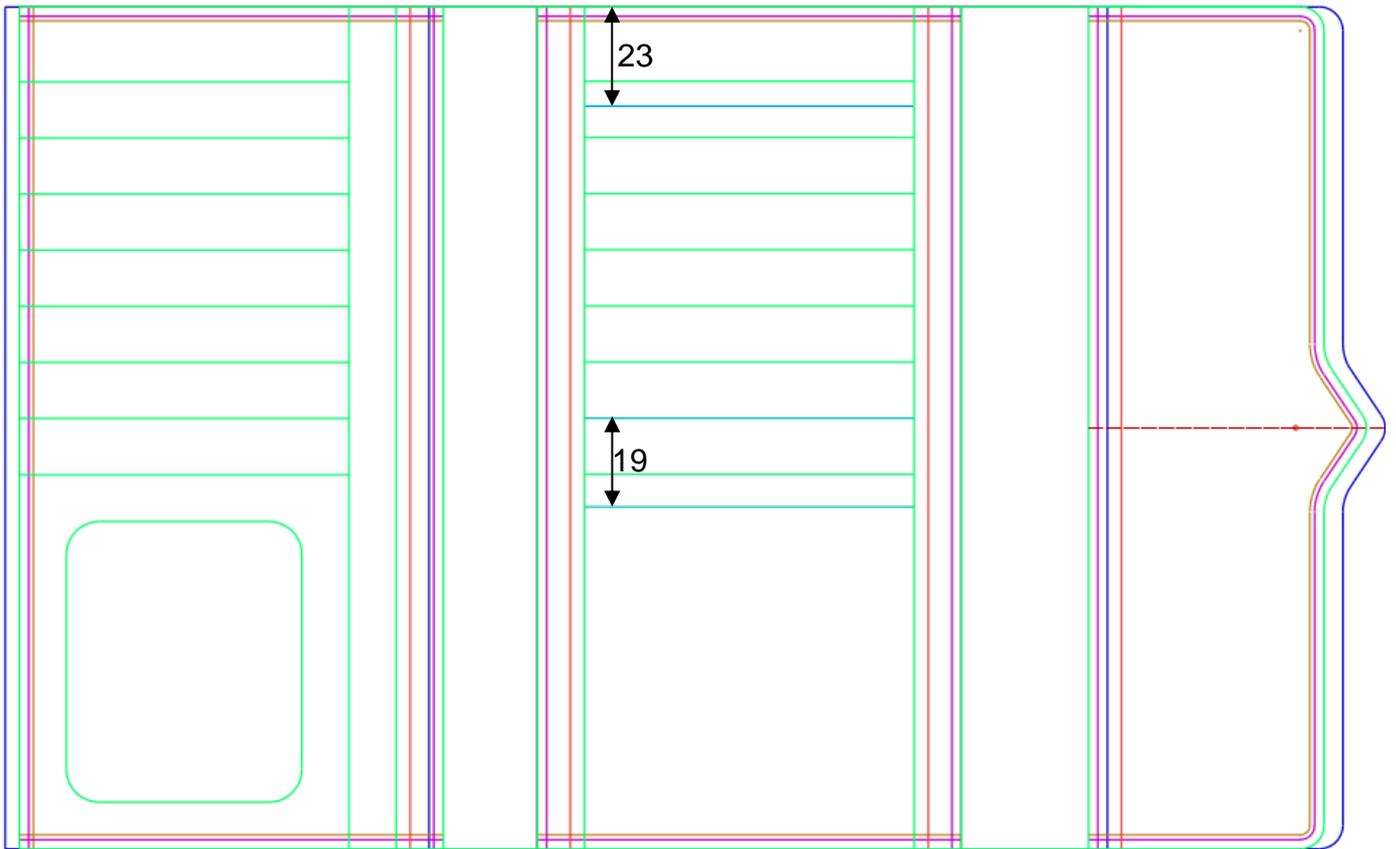
Montage : rehausses des visites



Légende chromatique

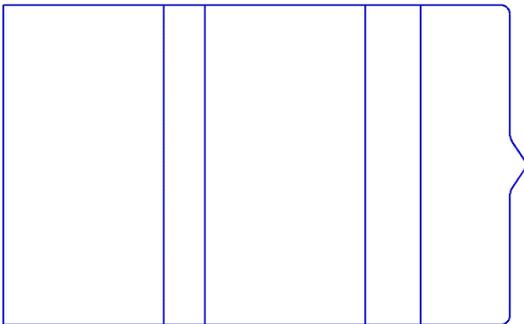
- Mousse
- CUIR 2
- CUIR 1
- Moire

Patron Plan

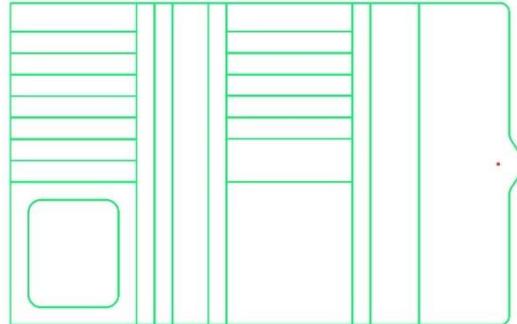


Découpage du patron plan

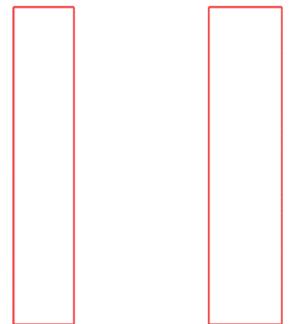
Base - dessus



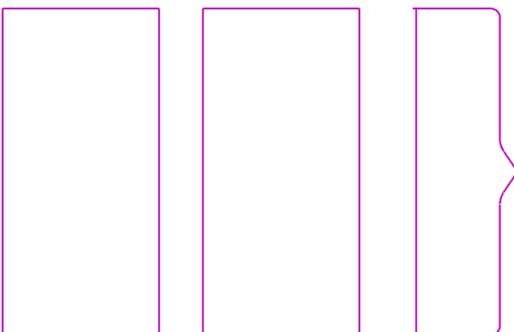
Base - doublure cuir



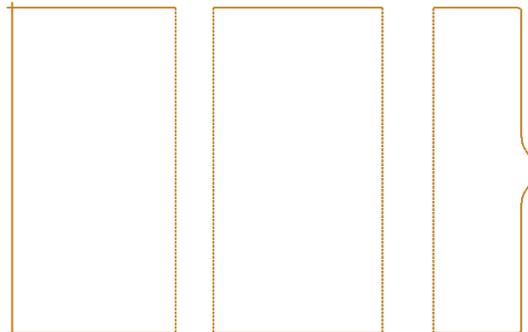
Base - gorge



Base - doublure tissu



Base - relief



Base Réhausses visites



MATÉRIELS À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matières d'œuvre :

- cartonnage, colle aqueuse ;
- cuirs pour extérieur, doublure, renforts et reliefs divers.

Bijouterie :

- une pression (diamètre 8).

Matériels :

- machine à refendre, machine à parer, machine à coudre canon (avec canette, aiguilles et fil), machine plate, coupe bande, etc. ;
- pointe, cutter, réglet, règle à rebord, crayon argenté, ciseaux, poinçon, alêne losangique, couteau à parer
- un poste de travail équipé ; d'une plaque de coupe, poste à filetage avec différents fers ;
- un poste informatique équipé d'un logiciel de CAO ;
- un traceur, une imprimante, un découpeur numérique ;
- une clé USB, permettant la sauvegarde du travail effectué.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CFAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition un extrait du référentiel « baccalauréat professionnel métiers du cuir » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

CONCOURS EXTERNE CAPLP / CAFEP

SECTION : GÉNIE INDUSTRIEL

OPTION : MATÉRIAUX SOUPLES

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectif : préparer une exploitation pédagogique au niveau terminale baccalauréat professionnel.
Les compétences visées sont :

- C2.1 - Participer à la mise au point d'un modèle ;
- C2.2 - Analyser la relation « produit-procédés- matériaux » pour tous les éléments du modèle.

DURÉE

TRAVAUX PRATIQUES – 4 heures
PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ – 1 heure

DURÉE DE L'EXPOSÉ – 30 minutes
DURÉE DE L'ENTRETIEN – 30 minutes

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode-Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves une ou plusieurs compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C2.1 - Participer à la mise au point d'un modèle
 - C2.12 - Préconcevoir les patrons
 - C2.14 - Rectifier le patronnage après essayage

- C2.2 - Analyser la relation « produit-procédés- matériaux » pour tous les éléments du modèle
 - C2.23 - Répertorier les différentes solutions technologiques
 - C2.24 - Proposer et/ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les différentes contraintes

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^{re} partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, les candidats doivent :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet et extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques.

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, leurs aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à leur mission de futur professeur.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

Une entreprise spécialisée dans le prêt-à-porter féminin souhaite développer et industrialiser un modèle de robe destiné aux hôtesse d'un salon de la parfumerie.

Elle est transformée à partir de la base.

Le prototype sera réalisé en partie, côté droit seulement, sans fermeture à glissière, pour valider les proportions.

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser le cahier des charges afin de proposer des solutions techniques de transformation et d'industrialisation ;
2. effectuer les modifications nécessaires du nouveau modèle à l'aide des logiciels de CAO ;
3. procéder au placement numérique des éléments de la partie à fabriquer, en respectant les contraintes de matière ;
4. couper et confectionner le demi-vêtement, la partie droite du prototype sans fournitures et sans surfil.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences suivantes
 - C2.1 - Participer à la mise au point d'un modèle
 - C2.12 - Préconcevoir les patrons
 - C2.14 - Rectifier le patronnage après essayage

 - C2.2 - Analyser la relation « produit-procédés- matériaux » pour tous les éléments du modèle
 - C2.23 - Répertorier les différentes solutions technologiques
 - C2.24 - Proposer et/ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les différentes contraintes
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de l'année de terminale ;
3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
4. définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques réalisées en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Troisième partie - Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

La durée de l'exposé est de 30 minutes et celle de l'entretien de 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...)
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse des candidats.

Au cours de l'entretien, les candidats sont conduits plus particulièrement à préciser certains points de leur présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'ils ont opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Leur prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

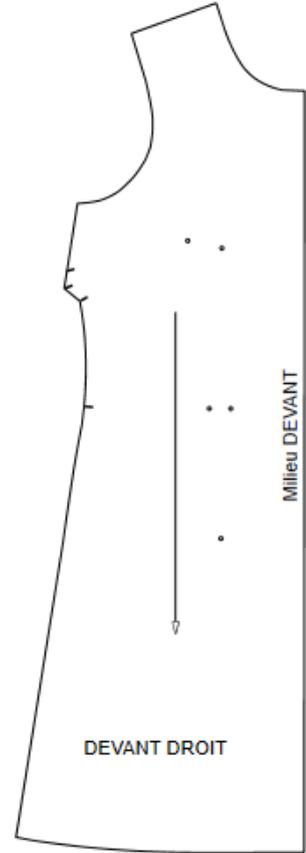
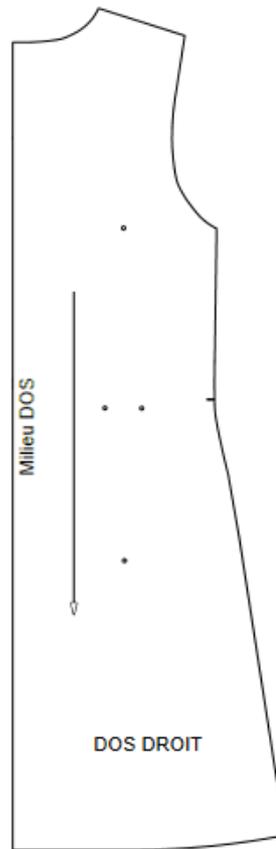
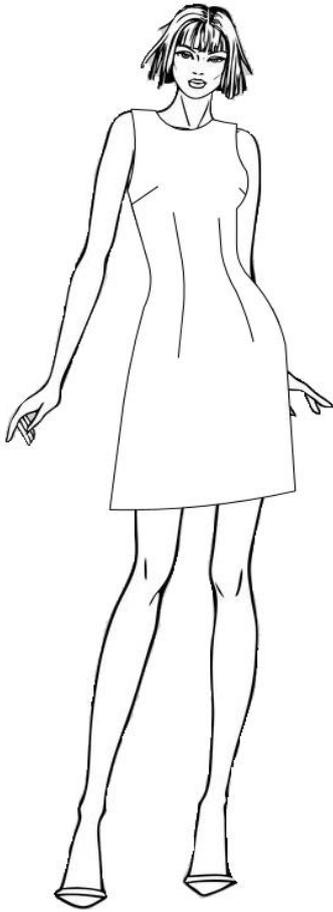
DOCUMENTS RESSOURCES

Fiche archivage plans (patrons) de base

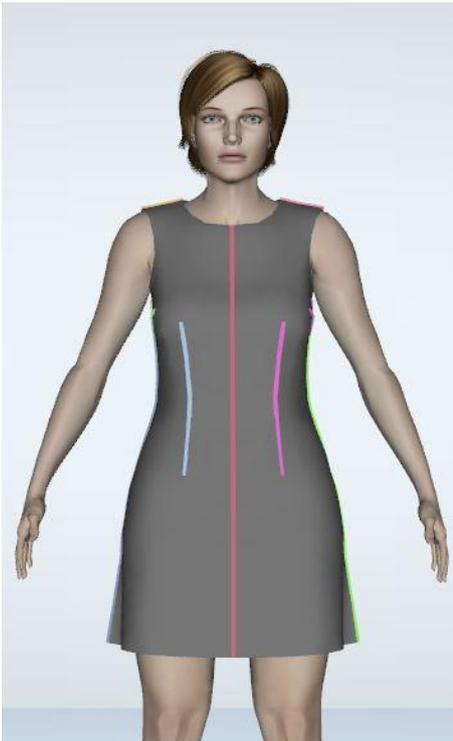
Référence : ROBE

Taille de base : 38

Plans



Visuels essaiage 3D du modèle



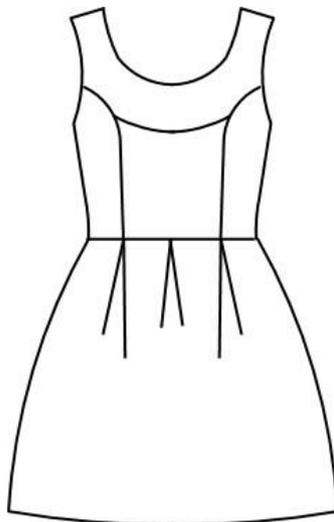
Extrait du cahier des charges du nouveau modèle

Référence : ROB.TINA

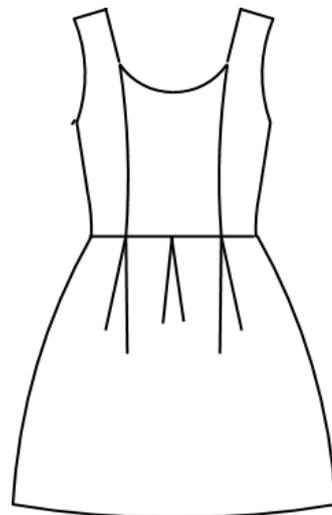
Grille de tailles : 34 au 46
Taille de base : 38



Devant



Dos



Descriptif

- Robe sans manches, cintrée et coupée à la taille ;
- longueur mi-cuisse ;
- découpes princesse devant ;
- découpes bretelle dos ;
- 3 plis creux jupe devant et dos ;
- encolure arrondie devant et dos ;
- empiècement devant au niveau de la carrure ;
- fermeture à glissière de montage invisible au côté gauche.

Matières

Appellation	Composition	Laize
Toile	100% Coton	140 cm

Fournitures

Appellation	Composition	Dimension	Quantité
Fermeture à glissière (non remise au candidat)	Plastique	40 cm	1

MATÉRIELS À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- un poste de repassage ;
- 0.60 m de toile de coton en 140 cm de laize.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- BASEROBE.mdl (Lectra) ;
- BASEROBE.PLT (Vetigraph).

Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.